

siècle, comme saint Isidore de Séville au VII^e : *Martyria vocabantur ecclesiæ quæ in honorem aliquorum martyrum fiebant* (1). Cette expression *fiebant* semblerait indiquer que le terme *martyrium* n'était guère en usage à l'époque où il écrivait ; cependant on le retrouve plus tard dans une charte du milieu du dixième siècle citée par dom Carpentier (2) : *Actum in oppido Francone fort, mense Junio, in Martyrio Apostolorum Petri et Pauli.* Aujourd'hui l'église romaine dit encore : *Similiter, et locus, qui in plerisque Ecclesiis sub altari majori esse solet, ubi SS. Martyrum corpora requiescunt, qui Martyrium, seu Confessio appellatur, decet floribus, frondibusque, omnique ornamento decorari* (3).

J'ai fort multiplié les citations sur ce point, parceque je devais tenir à constater la signification que je donne ici au mot MARTYRIVM, et surtout à établir qu'elle n'était point rare ni exceptionnelle, mais, au contraire, d'un usage très commun. J'ai négligé un bien plus grand nombre d'autorités, pour lesquelles je renvoie à Bingham (4), à Suicer (5), et à Du Cange (6). Ajoutons seulement que, dans la langue ecclésiastique des Latins, on avait formé de ce mot celui de *Martyarius*, nom donné à un moine ou à un clerc qu'on appelait autrement *Custos martyrum* (7). Saint Grégoire de Tours est, je crois, le premier écrivain ecclésiastique qui se serve de cette expression, mais sans nous faire connaître d'une manière précise la nature des fonctions spéciales qu'on attachait à ce titre (8).

(1) *De reb. eccles.*, VI, in *Biblioth. max. patr.*, tom. XV, p. 184,

(2) *Glossar. nov.*, ad h. voc.

(3) *Cæremon. Episcop.* I, 12.

(4) *Origin. et antiquit. ecclesiast.*, tom. III, p. 426.

(5) *Thesaur. eccles.*, ad voc.

(6) *Glossar. med. et inf. latinit.*; *Glossar. med. et inf. græcit.*, ad hh. voc.

(7) Du Cange, *Glossar. latin.*, ad h. voc.

(8) *Hist. Franc.*, IV, 11; *De mirac. S. Juliani*, XLVI. Dans ce dernier passage, il paraît employer ce mot comme synonyme d'*œdituus*. Dans le premier, on le voit joint au titre d'abbé, comme, plus récemment, les premiers dignitaires de quelques églises, notamment du chapitre de Saint-Nizier, à Lyon, portèrent celui de Sacristain.